

Action de formation et d'information

Etat civil : les fondamentaux

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : Formation en présentiel

Public : Tout agent

Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN

Dates : 3 et 4 juin 2025

Horaires : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 2 journées
 (14 heures)

Tarif : 352 € par participant
 Déjeuner(s) compris

Objectifs

- ◆ Connaître les règles en vigueur en matière d'état civil,
- ◆ Maîtriser les procédures courantes en matière d'Etat Civil.

Prérequis

- ◆ Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Moyens et méthodes pédagogiques

- ◆ Séquence en salle de formation équipée
- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Echanges de pratiques
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- ◆ 15 participants

Profil de l'intervenant

- ◆ Expert métier

Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation(s) des connaissances et/ou mise(s) en pratique pendant la formation
- ◆ Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Tour de table

Validation de la formation

- ◆ Attestation de présence
- ◆ Attestation de fin de formation

PROGRAMME

L'Etat Civil

- Un peu d'histoire...
- L'Officier d'Etat Civil,
- Les outils, les textes,
- Les actes et les pièces annexes,
- Les registres.

Le registre de naissance

- La naissance,
- La filiation,
- La reconnaissance,
- L'adoption,
- Le prénom,
- Le nom
- Le jugement déclaratif de naissance,
- Le procès-verbal de découverte.

La vie à deux

- Le mariage,
- La fin du mariage,
- La reprise de vie commune,
- Le concubinage et le PACS.

Le décès

- Les opérations funéraires,
- La gestion des cimetières et sites cinéraires,
- La transcription,
- Les jugements déclaratifs.

Les démarches diverses

- Les mentions,
- Les transcriptions,
- La délivrance de copies et d'extraits,
- Le livret de famille,
- Autres documents.

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.

N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22

Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie

BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX

02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr

Service Formation

02 96 58 59 73 / formation@cdg22.fr